



Prévenir et anticiper les risques naturels

Mesures de la Charte 2025-2040

2.1.1. S'adapter au changement climatique

**3.3.1. Garantir une ressource en eau de qualité
tout en maîtrisant ses usages et sa gestion**



Vos besoins

Les collectivités des Pyrénées Ariégeoises font face à de nombreux risques naturels (crues, incendies, glissements de terrain...) qui s'accroissent avec le changement climatique et l'évolution des paysages. L'enfrichement des terres accentue le risque incendie. Tempêtes et coups de vent impactent les arbres, la forêt et les infrastructures. Les fortes pluies provoquent des glissements de terrain et des inondations. Votre collectivité a donc besoin de solutions concrètes pour agir sur les milieux naturels et maintenir un équilibre entre paysages ouverts et forêts, afin de limiter les risques et renforcer la résilience du territoire.



Nos solutions



Réaliser et/ou accompagner vos **chantiers de restauration de milieux** : réouverture de milieux, restauration de zones humides, lutte contre les espèces envahissantes...



Vous appuyer pour réaliser des plans communaux de débroussaillage et mettre en œuvre les **obligations légales de débroussaillage** (OLD)



Mettre en place des contrats de longue durée avec les propriétaires et gestionnaires (agricoles, forestiers, gestionnaires de réseaux...)



Vous fournir des données de cartographie (système d'information géographique)



Utiliser l'outil Wikirenat pour **vous aider à identifier les sites dégradés** à restaurer



Vous former et sensibiliser les habitants aux principaux risques naturels et des solutions fondées sur la nature



Mobiliser des financements pour la réalisation de chantiers et coordonner leur mise en œuvre



Contactez-nous !

Yannick Barascud : y.barascud@parc-pyrenees-ariegeoises.fr ; 06 75 27 73 52

Camille Fleury : c.fleury@parc-pyrenees-ariegeoises.fr ; 06 75 35 06 85

Elodie Roulier : e.roulier@parc-pyrenees-ariegeoises.fr ; 06 45 75 31 13